

Cadre réservé au Pôle Familles Education

ELEMENTAIRE

ECOLE

Agora doc A onde
 Base Ecole

CLASSE

ENFANT

NOM Prénom.....
Date de naissance Lieu de Naissance
Sexe : Masculin Féminin
Adresse de l'enfant : n° : voie :
Code postal : Ville :
Ecole fréquentée en 2024-2025 : Ville :

RESPONSABLE(S) LEGAL (LEGAUX) DE L'ENFANT

mariés célibataire union libre séparés * divorcés * pacs veuf(ve)

*En cas de séparation ou de divorce, préciser la résidence principale de l'enfant :

garde alternée chez la mère chez le père

L'inscription scolaire étant un acte usuel, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre (art.372-2 code civil)

Responsable 1 - titulaire de l'autorité parentale oui non

NOM.....

Prénom

Date de naissance.....

Lieu de naissance

Adresse.....

Code Postal Ville

Email

Téléphone domicile.....

Téléphone portable

Téléphone professionnel

Responsable 2 titulaire de l'autorité parentale oui non

NOM.....

Prénom

Date de naissance.....

Lieu de naissance

Adresse.....

Code Postal Ville

Email

Téléphone domicile.....

Téléphone portable

Téléphone professionnel.....

Autorise la Ville du Creusot à communiquer des informations sur la vie événementielle via les courriels oui non

PIECES A FOURNIR

- livret de famille

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer - facture d'eau - facture EDF/GDF si prélèvements mensuels : échéancier)

- si vous êtes séparés : jugement de divorce ou document fixant la résidence principale de l'enfant (merci de compléter la fiche au verso)

MENTIONS D'INFORMATION

Je prends acte que la Ville du CREUSOT, représentée par son Maire en exercice Monsieur David MARTI, Responsable du traitement, collecte, enregistre et traite différentes données à caractère personnel que j'ai renseignées dans ce formulaire, dans les documents remis ou sur le portail famille, pour une finalité de gestion administratives des affaires scolaires.

Un espace personnel est mis à disposition sur le portail famille via l'outil Agora +. Cet espace vous permet de mettre à jour vos informations personnelles et de gérer les inscriptions aux services afférents proposées par la commune (petite enfance, affaires périscolaires et extrascolaires, affaires sportives)

Les données collectées aux fins de gestion administrative des affaires scolaires sont conservées pendant 1 an après la fin de scolarité de votre enfant. Les données collectées avec votre accord pour la gestion des affaires sportives, périscolaires, extrascolaires et liées à la petite enfance seront conservées le temps de l'inscription au service concerné et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au document « Conditions générales d'utilisation et charte de protection des données personnelles de la Ville du Creusot », disponible sur le site internet de la Ville du Creusot à l'adresse suivante : www.-lecreusot.fr (Vie municipale/RGPD) ou sur le panneau d'affichage électronique de l'Hôtel de Ville.

Signature responsable 1

Le,
Signature responsable 2